



Notice d'information relative au traitement des données à caractère personnel dans le cadre d'une demande d'admission dans un lycée

La présente notice informe sur le traitement des données à caractère personnel effectué dans le cadre d'une demande d'admission introduite auprès d'un établissement de l'enseignement secondaire public luxembourgeois dans le cadre d'un changement de lycée. Les premières inscriptions en classe de 7^e en vue de la rentrée scolaire ne relèvent pas de la présente procédure.

Elle précise les données qui peuvent être consultées, le but, la base légale et les droits en matière de protection des données.

1. Responsable du traitement

Le responsable du traitement est :

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Direction générale de l'enseignement secondaire
33, Rives de Clausen
L-2165 Luxembourg
Courriel : contact.es@men.lu

2. Finalité du traitement

Lorsqu'une demande d'admission est introduite auprès d'un lycée sur base de l'article 37, alinéa 4, de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées, certaines données relatives à l'élève peuvent être consultées pour évaluer le parcours scolaire de ce dernier et de permettre à l'établissement de prendre une décision d'admission éclairée.

3. Données consultées

Dans ce cadre, les données suivantes peuvent être consultées de manière électronique dans le « Fichier élèves » :

- les bulletins des deux dernières années scolaires ;
- l'avis d'orientation ;
- la décision de promotion ;
- le cursus scolaire de l'élève dans l'enseignement secondaire.

4. Base légale du traitement

Le traitement des données est effectué sur base :

- de l'article 37, alinéa 4, de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées ;

- ainsi que de la loi modifiée du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves, notamment l'article 3, paragraphe 1^{er}, points 3 et 4.

5. Accès aux données et traçabilité

Les demandes d'admission sont enregistrées par le secrétariat de direction de l'établissement sollicité.

Dans le cadre de l'instruction de la demande, les membres de la direction élargie du lycée peuvent consulter les données visées ci-dessus.

Le système informatique prévoit une conservation des enregistrements liés aux traitements pendant une durée de trois ans, afin de permettre la traçabilité du motif du traitement.

Aucun enregistrement supplémentaire des données consultées n'est effectué dans le cadre de cette procédure.

6. Vos droits

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), l'élève majeur, les titulaires de l'autorité parentale de l'élève mineur dispose, dans les limites prévues par la législation applicable, des droits suivants :

- le droit d'accéder aux données vous concernant et d'en obtenir une copie (article 15 du RGPD) ;
- le droit d'obtenir la rectification des données inexacts ou incomplètes (article 16 du RGPD) ;
- dans certains cas, le droit à la limitation du traitement de vos données (article 18 du RGPD) ;
- le droit de vous opposer au traitement de vos données dans les conditions prévues à l'article 21 du RGPD.

Le traitement décrit dans la présente notice ne donne lieu à aucune prise de décision automatisée produisant des effets juridiques ou affectant significativement la personne concernée de manière similaire.

7. Contact et exercice des droits

Pour toute question relative au traitement des données ou pour exercer les droits y relatifs, peut être contacté le responsable de traitement, indiqué au point 1, ou le délégué à la protection des données du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Délégué à la protection des données
33, Rives de Clausen
L-2165 Luxembourg
Courriel : dpo@men.lu

Afin de permettre votre identification, une copie lisible et valide d'une pièce d'identité devra être jointe à la demande.

8. Réclamation auprès de la CNPD

Si, après contact avec le responsable du traitement ou son délégué à la protection des données, il est estimé que le traitement des données constitue une violation du RGPD ou que les droits prévus par celui-ci ne sont pas respectés, une réclamation peut être introduite auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), située au 15, boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux (www.cnpd.lu).